



# LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »  
Louis Veillot

## Le Christ est ici ... il est là-bas

« Si l'on vous dit : "Le Christ est ici... il est là-bas", n'en croyez rien. Car il se lèvera de faux messies et de faux prophètes qui feront des prodiges et des miracles étonnants », à coups de trompettes ou de cors de chasse.

Nous voilà prévenus et pourtant, combien de bons fidèles se laissent parfois abuser encore par une confiance désordonnée dans les révélations privées, confiance qui n'est pas éclairée et rectifiée par la raison et par la foi. Il ne s'agit pas de refuser de croire au merveilleux d'ordre privé, même à son rôle nécessaire dans l'Eglise, il s'agit de ne pas situer ce merveilleux au-dessus de l'Écriture Sainte et de la Tradition, de ne pas substituer à notre vie intérieure, la recherche désordonnée du merveilleux, au lieu de la mettre sous l'empire des vertus théologiques qui sont le centre véritable de toute vie dans le Christ. « C'est ainsi, écrit le Père Calmel, qu'on trouve certains chrétiens qui accordent à des révélations puériles et bizarres – reçues soi-disant par des âmes privilégiées – exactement le même crédit qu'aux messages de Lourdes ou de Fatima si consonants avec le dogme catholique ». Et que dire de ces chrétiens qui, se prévalant des visions de ces fameuses âmes privilégiées, en savent beaucoup plus long sur la Passion du Seigneur que les évangélistes eux-mêmes ?

C'est une question délicate que celle des révélations privées ou des apparitions qui semblent pulluler en nos temps si troublés. Il est cependant de notre de-

voir de pasteurs du troupeau de prémunir nos brebis contre les agissements du démon qui s'habille souvent, dit saint Paul, en ange de lumière. Laissez-moi donc vous rappeler quelques règles simples pour vous aider à ne pas tomber dans ses filets et à garder une attitude de prudence surnaturelle.

### Révélation et révélations

Quand on parle de révélations privées, il faut comprendre que la Révélation qui constitue le dépôt de la foi, est tout entière contenue dans ce que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a laissé. C'est lui qui est venu parfaire, accomplir, « finir » pourrait-on dire, la Révélation de Dieu aux hommes, commencée auprès d'Adam et d'Ève, en passant par Moïse jusqu'au Messie annoncé par les prophètes. Il a fait connaître le Père et il dit à Philippe, le Jeudi Saint : « Qui m'a vu a vu le Père ». Cette Révélation achevée, close, parfaite dans le Fils, où est-elle contenue ? Dans deux lieux, deux sources : l'Écriture Sainte et la Tradition. « Selon la foi de l'Eglise universelle, dit le concile de Trente, cette révélation surnaturelle est contenue dans les livres sacrés, les livres écrits et les traditions non écrites qui, reçues par les Apôtres de la bouche même du Christ ou transmises comme de main en main par les Apôtres sous la dictée de l'Esprit Saint, sont parvenues jusqu'à nous ».

C'est clair : la révélation surnaturelle est tout entière contenue dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition qui nous re-

late aussi ce que le Christ a révélé. Cette tradition peut être d'ailleurs soit orale, soit écrite. Orale, par exemple, comme pour les paroles de la consécration gardées dans la messe traditionnelle. À ce sujet, saint Basile note ceci : « Qui est-ce qui nous a laissé par écrit les paroles qui servent à la consécration de l'Eucharistie ? Car nous ne nous contentons pas des paroles qui sont rapportées par l'Apôtre et par l'Évangile [comme l'ont fait les rédacteurs de la nouvelle messe] mais nous y en ajoutons d'autres, devant et après, comme ayant beaucoup de force pour les mystères, lesquels nous n'avons apprises que de cette doctrine non écrite ».

Le Père Lebrun – qui cite saint Basile – dit aussi ceci dans son *Commentaire des cérémonies de la messe*, à propos des paroles de l'Institution et de la Consé-

**Page 1** Editorial M. l'abbé X. Beauvais

**Page 4** Dossier : la beauté de la pénitence chrétienne

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 9** Les missions catholiques françaises au XIX<sup>e</sup> siècle

par G. K.

**Page 11** Ne laissons pas récupérer Henri IV !

par Michel Fromentoux

**Page 12** Journal de bord d'un missionnaire

par M. l'abbé B. France

**Page 14** Un prêtre répond à vos questions

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 15** Activités – Annonces

cratation : « Ces mots “entre ses mains saintes et vénérables” ne sont pas dans l’Evangile, mais ils sont dans les liturgies de saint Jacques, de saint Jean Chrysostome et des constitutions apostoliques ».

Et il précise : « Tout n’est pas écrit dans l’Evangile. Saint Paul cite des paroles et des actions de Notre-Seigneur que l’Evangile ne rapporte point. Ceux qui avaient conversé avec les apôtres, ont su une partie des choses qui n’étaient pas écrites ».

Tout ce qui vient postérieurement ne fait que confirmer, préciser ou redire ce que l’Eglise sait déjà, ce qui est contenu dans le précieux dépôt. C’est pour cette raison que l’Eglise n’impose jamais comme doctrine de foi les révélations privées même reconnues par l’Eglise, telles les apparitions de la Sainte Vierge à Pontmain, La Salette, Lourdes ou Fatima. Ces interventions de la Très Sainte Vierge sont très importantes et doivent être accueillies avec ferveur, docilité, amour de Dieu et de Marie, mais elles ne sont pas articles de foi. Ce serait bien présomptueux, quoique strictement possible, de ne pas y croire. Ces apparitions, révélations ressortissent en effet au sensible, au visible, à l’imaginaire. Elles sont très utiles pour nous réveiller, nous avertir, nous raffermir, mais non indispensables. Le danger, le grave danger, c’est que tout ce qui est sensible, imaginaire, subjectif, est un terrain de prédilection pour le démon.

### Le terrain du démon

Saint Jean de la Croix – docteur de l’Eglise – met en garde dans *La Montée du Carmel* contre l’action du démon en cette matière : « Quant à ce genre de révélation, écrit-il, le démon peut s’y introduire beaucoup. Comme cette sorte de révélation se fait ordinairement par paroles, figures et ressemblances, le démon en peut bien faire autant. S’il nous était révélé quelque chose de nouveau touchant la foi ou différent de la foi, il n’y faudrait nullement consentir même si nous avons l’évidence que celui qui nous le dit est un ange du ciel. » Saint Jean de la Croix cite alors saint Paul : « Si nous-même ou un ange venu du ciel vous enseignait autre chose que ce que nous avons prêché, qu’il soit anathème ». C’est ce que cite également saint Ignace de

Loyola dans la 4<sup>e</sup> règle du *Discernement des Esprits*, en expliquant comment s’y prend le démon pour s’introduire dans les sentiments de l’âme pieuse.

Cette citation avait d’ailleurs été abondamment utilisée par Monseigneur Lefebvre pour faire comprendre le gigantesque piège du démon dans la crise de l’Eglise. Saint Jean de la Croix qui s’y connaissait en mystique et en vraies visions, dit même ceci, tant le danger d’être abusé est grand :

« À partir de cela, l’âme pure, avisée, simple et humble doit résister aux révélations et autres visions avec autant de force et de soin qu’aux plus dangereuses tentations [...] Pour s’unir à Dieu dans l’amour, il vaut mieux ne pas les vouloir que de les désirer », précise-t-il.

Ce n’est pas parce que vous voyez des prodiges, appelés aussitôt imprudemment miracles, que c’est de Dieu ! Saint Pierre eut fort à faire avec Simon le Magicien qui exerçait la magie et jetait le peuple de Samarie dans l’émerveillement. Tous, du plus petit au plus grand, s’attachaient à lui parce qu’il y avait longtemps qu’il les tenait émerveillés par ses sortilèges, lit-on dans les *Actes*. Simon voulut même acheter à prix d’argent le pouvoir divin de saint Pierre de transmettre l’Esprit Saint. On sait, par ailleurs, qu’une religieuse au début du siècle de sainte Thérèse d’Avila – sœur Madeleine de la Croix – trompait toute l’Espagne. S’élevant en l’air, l’hostie consacrée, partant des mains du prêtre, venait se poser sur sa langue. À certains jours, elle avait des stigmates, des sueurs de sang. Elle avait annoncé

que François I<sup>er</sup> était battu à Pavie. D’où l’enthousiasme ! Peuple, curés, évêques, empereur, impératrice, tout le monde la vénérait et venait la consulter. Un visiteur apostolique fut envoyé par Rome. La voyante, la “sainte” finit par lui avouer qu’étant jeune bergère, elle avait donné son âme au démon pour qu’il lui fasse faire des prodiges. Et la chose durait depuis 30 ans... Sœur Josepha Menendez, morte en 1923, religieuse de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, qui eut des



« Danse du soleil » à Medjugorje (fausse apparition)

apparitions constantes du Sacré-Cœur au couvent des Feuillants, à Poitiers, raconte dans son livre *Un appel à l’amour* qui a converti beaucoup d’âmes, que le démon prenait parfois l’apparence de Notre-Seigneur. Pour mieux la séduire, il se transformait en ange de lumière. Sur les conseils de son père spirituel, elle renouvelait, à chaque apparition, son vœu de virginité. Le démon ne pouvait le supporter et, quand c’était lui, il disparaissait soudain en blasphémant. On a aussi de multiples exemples comme ces jeunes filles de Lourdes qui avaient des apparitions de la Sainte Vierge dans la grotte de Massabielle peu après celles de sainte Bernadette. On s’y serait trompé ; mais elles étaient fausses. Le démon singe toujours les œuvres de Dieu.

Quand les apparitions ou visions sont

## Conférences du lundi DE L’INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 15 mars 2010 : M. Michel TOUGNE

*Le réalisme politique est-il nécessairement amoral ?*

Lundi 22 mars 2010 : Marie-José TANTURRI

*Le Linceul de Notre Seigneur Jésus-Christ*

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

vraies, il ne faut pas croire que tout en elles est de Dieu. Le début peut l'être, pas forcément le reste. Et les fidèles pieux, abusés par un début authentique, ne discernent pas que les choses ont viré et ils accordent le même crédit à tout ce que le voyant ou la voyante dit ou fait. Le démon s'est infiltré et on ne l'a pas remarqué.

C'est pour cela que ceux qui sont favorisés de grâces spéciales doivent absolument avoir un directeur spirituel sûr, éclairé. S'ils n'en ont pas, c'est suspect et dangereux. Cependant, saint Jean de la Croix met en garde contre les pères spirituels « enclins à l'esprit de révélations et de visions » et qui vont communiquer cet esprit à ceux qu'ils dirigent. Sainte Thérèse d'Avila s'est à l'inverse souvent plainte d'avoir trouvé sur sa route des prêtres pieux et saints mais qui n'entendaient rien aux choses de l'oraison, aux visions et révélations. Elle les préférerait doctes plutôt que pieux. Avant qu'elle ne rencontrât saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal perdait son temps avec un directeur ignorant et possessif qui la faisait beaucoup souffrir.

### Un goût dangereux

Quant au voyant – ou voyante – si la vision ou la révélation est vraie (ce qui reste à déceler), il faut savoir que Dieu se sert d'eux comme instruments pour une mission bien précise et qu'il ne donne son Esprit, ses faveurs, ses grâces spéciales que dans un cadre bien précis. Telle voyante, sous l'action du Saint-Esprit, peut exprimer des choses divines limitées dans le temps ou le sujet, mais peut – en dehors de sa mission – dire, écrire ou faire des choses parfaitement ordinaires et bêtes si elle n'a pas une intelligence suprême. Le défaut des gens qui se passionnent pour ce genre de choses et qui n'ont pas le discernement des esprits, consiste à faire de ce voyant ou de cette voyante, un être parfait, un être saint, canonisé par eux et évoqué dans tout ce qu'il pense, dit ou fait. Alors on le consulte pour tout : pour des problèmes de conscience, de famille, pour une vocation, des affaires matérielles, la crise de l'Eglise, etc. mais c'est catastrophique. Les uns et les autres se prennent au jeu, on nage dans le préternaturel, l'illusion, le subjectivisme total, l'ima-

## **Conférences de Carême à 17h 00**

par le R. P. Marie-Dominique O. P.

### **Le Rosaire**

**Dimanche 7 mars (3<sup>e</sup> dimanche de Carême)**  
**Le couronnement d'épines - Le portement de la croix - La crucifixion - La résurrection de Notre-Seigneur.**

**Dimanche 14 mars (4<sup>e</sup> dimanche de Carême)**  
**L'Ascension de Notre-Seigneur - La Pentecôte - L'Assomption de la T. S. Vierge Marie - Le couronnement de Marie au ciel.**

### **Les douleurs de Marie**

**Dimanche 21 mars (1<sup>er</sup> dimanche de la Passion)**  
**La prophétie de Siméon - La fuite en Egypte - La perte de Jésus.**

**Dimanche 28 mars (dimanche des Rameaux)**  
**Jésus portant sa croix - Le crucifiement - La descente de la croix - La sépulture de Jésus.**

ginaire dévoyé, et le démon se frotte les mains car il est là sur son terrain préféré. L'Eglise, les prêtres, les sacrements n'ont plus alors d'importance : on est en prise directe avec le ciel, c'est le ciel qui me dirige. C'est bien commode ! L'orgueil y trouve son compte. Il n'y a plus à se soumettre et à soumettre ses impressions, sa volonté à un vrai directeur spirituel.

Voilà donc un sujet très délicat, à aborder avec beaucoup de prudence. Il ne faut rien rejeter *a priori* mais tout vérifier, dit saint Paul, surtout aujourd'hui où l'Eglise ne fait plus son travail de contrôle sérieux et ne bien souvent tout en bloc. Les fidèles sont laissés seuls. Il est certain que la Sainte Vierge peut intervenir davantage aujourd'hui que par le passé parce que le monde est en péril de se perdre et que la situation est dramatique, mais il est tout aussi certain que le démon est déchaîné et qu'il utilisera tous les moyens pour nous égarer.

Il faut rester dans le calme, la paix, la foi qui croit sans voir (c'est au ciel que nous verrons) dans le bon sens et dans l'humilité. L'agitation, l'excitation, le zèle intempestif, les bizarreries ne sont pas de Dieu.

Monseigneur Lefebvre, lors de son 30<sup>e</sup> anniversaire d'épiscopat, avait donné en 1977 ces conseils :

« À tout instant, on nous dit : la

Vierge a dit ceci, cela, la Vierge est apparue ici, la Vierge a communiqué tel message à telle personne. Certes, nous ne sommes pas contre la possibilité d'une communication que la Très Sainte Vierge puisse adresser à des personnes de son choix, évidemment. Mais, nous sommes dans une période telle, en ce moment, que nous devons nous méfier. La place de la Très Sainte Vierge Marie dans la théologie de l'Eglise, dans la foi de l'Eglise est, à mon avis, infiniment suffisante pour que nous l'aimions par dessus toutes les créatures après Notre Seigneur Jésus-Christ et que nous ayons envers elle, une dévotion qui soit une dévotion profonde, continuelle, quotidienne. Il n'est pas nécessaire que nous ayons constamment recours à des messages dont nous ne sommes pas absolument certains qu'ils viennent ou non de la Très Sainte Vierge. Je ne parle pas des apparitions qui ont été et sont ouvertement reconnues par l'Eglise. Mais nous devons être très prudents en ce qui concerne les rumeurs que nous entendons partout aujourd'hui ».

Et je vous laisse avec sa conclusion : « Notre dévotion à la Très Sainte Vierge doit être profonde, parfaite, mais ne doit pas être dépendante de quelque message particulier ».

Abbé Xavier BEAUVAIS

## Présentation du dossier : La beauté de la pénitence chrétienne

« *Tempus acceptabile* » dit saint Paul repris par la liturgie du premier dimanche de carême. « *Tempus acceptabile* », c'est-à-dire, selon la traduction autorisée, un temps favorable. Mais,

si l'on veut traduire d'une manière plus littérale, c'est un temps pour recevoir, un temps favorable à la réception des grâces, un temps de richesse. Richesse du carême, richesse de la pénitence.

La pénitence est une vertu chrétienne des plus belles mais sa beauté demeure méconnue. Aussi, à travers ce dossier spécial, souhaitons-nous souligner les traits plaisants de cette vertu.

### L'amical importun

— Abbé François-Marie Chautard —

**I**l est un compagnon de route qui, tout au long de la vie chrétienne, ne nous abandonne jamais tout à fait.

Souvent repoussé, parfois redouté, jamais fêté, il réapparaît néanmoins, toujours au moment où on ne souhaitait plus le voir, et où, pourtant, on savait qu'il était nécessaire, qu'il allait bien falloir le retrouver.

Si d'aventure, la vie chrétienne avance, cet importun tenace se laisse apprivoiser. Au départ, chacune de ses sentences était recueillie comme une pluie de novembre, triste, désespérante. Inutile de préciser que l'on s'empressait de le faire taire sans arriver pourtant à oublier complètement ses enseignements. Puis, à mesure que

l'on s'est habitué à écouter ses leçons, d'abord d'une oreille distraite, puis d'une oreille attentive, on a compris bon gré, mal gré, qu'il fallait bien convenir de leur justesse. Quant à en tenir compte, c'était encore trop tôt.

Plus tard, non seulement on écoute ses avis, mais on les met en pratique. Surpris de l'efficacité et de ses conseils, on se hasarda à les requérir, avec une légère crainte au cœur à l'idée de comprendre ce qu'on s'attendait à entendre.

Enfin, devenu disciple de cet ami, naguère rejeté ou du moins moqué, on en est venu à solliciter ses sentiments comme autant d'oracles et à se féliciter de l'avoir pour intime. Importun, il est devenu inséparable et on n'a de cesse désormais d'en faire l'éloge et d'inviter les siens à venir l'écouter.

### Ce compagnon de vie pourrait revêtir différents visages

Ce pourrait être l'Église dont la sagesse n'apparaît souvent qu'après avoir été mise en pratique.

Ce pourrait être aussi la conscience qui nous dit chaque jour au fond de l'âme ce qu'il est bon de faire et mal de commettre. Souvent rejetés, régulièrement oubliés, ses avis prennent tout leur sens avec l'expérience et, le temps avançant, on ne saurait vivre sans consulter cette loi de Dieu inscrite au cœur<sup>1</sup>. Elle-même du reste solliciterait avec empressement

d'être cultivée pour ne point s'aveugler.

Ce pourrait être enfin la pénitence, cette croix de tous les jours que l'on fuit mais qui nous rattrape toujours quand nous pensons l'avoir "semée", ou quand nous estimons l'avoir dépassée. Importune, ennuyeuse, contraignante, comment pourrait-on l'écouter favorablement ? Pénible à souhait, elle est d'autant plus agaçante qu'elle nous prêche un discours que l'on sait aussi vrai que désagréable à la nature.

Malgré tout, on sait, ou plutôt on sent qu'elle a raison, et si l'on use de patience, on croit l'apprivoiser quand c'est elle qui nous éduque. Alors, insensiblement mais sûrement, ses leçons prennent racine, germent et donnent du fruit. Étonné de la valeur de la pénitence, on ne la repousse plus. On l'accepte. Puis, vient encore un temps où on la désire, puis où on la presse de ne pas nous abandonner, de rester cette bonne amie fidèle dont on a mesuré la valeur.

Les écailles tombent enfin des yeux et le fruit de ses travaux nous semble incommensurable. C'est le signe que le moment de la séparation approche. Elle nous parle une nouvelle fois, au dernier jour, au dernier instant, comme un ami sûr de son ami, et nous abandonne à l'éternité bienheureuse. Son rôle est fini mais sa gloire est venue, dans l'autre monde...

Ainsi font les saints. Ayant redouté comme nous la croix, ils se sont laissés gagner par elle pour ne plus la perdre. Leur croix fut alors leur gloire, leur profit, leur fécondité. Entrés au ciel, ils ne purent s'empêcher de sourire à l'idée de ce personnage étrange qui fut de tous les importuns le plus amical... ☩

1. Qui doit être formée et ne constitue pas à elle seule une lumière suffisante. Il y faut ajouter – entre autres – l'enseignement de l'Église.

#### HORAIRE DES MESSES

##### Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

##### En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

## Pour une pénitence joyeuse et enthousiaste

— Abbé François-Marie Chautard —

**Z**achée est le type même du **Z**raté. Cet homme est petit, publicain et même chef de ces derniers, expert dans l'art d'extorquer l'argent de ses coreligionnaires dont il est cordialement détesté.

En somme, et pour reprendre le mot d'un impie, c'est un animal calculant. Or, c'est justement ce type de « proie » que recherche le Christ Jésus. Ce Rabbi d'une nouvelle espèce est à ce point assoiffé de miséricorde qu'il recherche les pécheurs passés maîtres en la matière. Nul comme Lui n'a le talent pour dénicher ce genre de perles rares. Un meurtrier de larron, une prostituée de luxe, un escroc professionnel, une femme qui use son cinquième mari, voilà les proies rêvées de la miséricorde du Seigneur.

Mais ce brigand, cette courtisane, ce banquier véreux, cette adultère, l'Eglise les vénère sous les noms du bon larron (ou bienheureux Dismas), de sainte Marie-Madeleine, de Zachée et de la Samaritaine. Au-delà d'une vie pécheresse qu'ils partagent en commun, la pénitence les rapproche et les élève au rang d'intercesseurs. Crapules à fuir, ils sont devenus des modèles à suivre. Ô bienheureuse pénitence !

Ce vaurien de Zachée avait une existence rongée par l'envie, sa joie prisonnière d'un coffre-fort. En un mot sa



L'appel de Zachée niché dans son arbre.

vie était ruinée. Le Sauveur, par son regard, délivre son âme et l'ouvre à une nouvelle vie, une vie de rédemption, de rachat. Cette vie que le vice lui a volée, la pénitence va la lui redonner. Donner : un mot qu'il ignore. Plus exactement, la pénitence va lui permettre de se racheter. Par elle, il sera un nouvel homme, grand aux yeux de Dieu, du ciel et de tous les repentis de Mammon. Ô bienheureuse pénitence qu'il embrasse comme une monnaie de rechange !

Zachée nous offre l'exemple vivant de ce que la pénitence contient comme puissance de résurrection d'une âme. Prenant l'homme au fond de l'abîme du péché et parfois de la déchéance humaine, la pénitence, la croix hisse l'homme au-dessus de lui-même. Elle lui donne de retrouver une noblesse, une jeunesse, une vigueur d'âme qui tranchent singulièrement avec la bassesse du pécheur vieilli et amolli dans son vice.

L'effrontée Marie-Madeleine qui met à genoux le vice masculin n'en connaît que trop l'humaine nature : son voyeurisme vicieux, sa débauche insatiable, sa vulgarité éhontée...

Il y a peu, cette courtisane de la haute société juive s'enorgueillissait de mettre à ses pieds les grands de ce monde. On la montrait du doigt comme une pécheresse publique mais elle savait tout ce que cette dénonciation contenait de désir et de jalousie inavoués.

Monstre de débauche, monstre d'orgueil, l'évangéliste n'hésite pas à la désigner comme étant possédée de sept démons ou des sept vices capitaux.

Or, voici qu'un homme l'a regardée comme jamais homme ne l'a fait. Il l'a regardée, non pas avec l'œil désapprobateur de ses détracteurs – et encore moins concupiscent – mais avec l'œil d'un père qui n'a pas perdu toute confiance en sa fille rebelle.

On ne la trompe pas sur un regard. Son triste métier lui a appris qu'en ce domaine tout commence par là et se dévoile par là. Un regard sur cet homme l'a bouleversée, un regard de cet homme l'a convertie. Ce regard lui a redonné confiance. Elle sait ce que ce regard d'un Dieu attend d'elle. Et précisément il attend beaucoup. Voilà sans doute ce qui transforme cette âme.

Habitée à regarder les hommes et à en être regardée, elle a perdu jusqu'au souvenir du regard de Dieu sur elle et d'elle sur Dieu. Regardant son propre regard sur Lui, elle en pleure de douleur, et elle verse des larmes qui l'accompagneront jusqu'à la tombe.

Considérant Son regard sur elle, elle en pleure de joie et y discerne l'expression de Sa bonté.

Quand elle se relève des pieds d'un Sauveur qu'elle n'ose plus regarder en face, les anges la considèrent avec admiration, certains du merveilleux exemple qu'elle vient de donner et que le divin maître vient de louer. Elle s'appelle désormais sainte Marie-Madeleine, la pénitente.

Sa voie est toute tracée. Elle purifiera par une vie de sainteté une existence souillée par le péché. Elle sauvera par son amour du Christ les âmes que son égoïsme avait abaissées.

Un prêtre interroge ses enfants du catéchisme et leur pose la question suivante :

« Que faut-il pour être pardonné du Bon Dieu ? ». Et tout de suite, un enfant de répondre : « Il faut avoir péché » !

Ô bienheureuse pénitence qui lui donne d'aimer celui qu'elle a tant offensé naguère !

Ô bienheureuse pénitence qui lui permet de donner une vie qu'elle a vendue jadis !

Sainte Marie-Madeleine avait avili l'amour par le prix auquel elle le vendait. Par un sage et mystérieux dessein de la Providence, elle qui avait péché par un amour vil et charnel, va se sanctifier par un amour ardent et pénitent.

Sa vie pénitente a le privilège de montrer aux hommes que la pénitence vaut ce que vaut sa charité. Que la pénitence n'a de prix que si elle procède d'une authentique charité et que la pénitence, enflammée par la charité, a le pouvoir de toucher le cœur de Dieu et de susciter son infinie miséricorde.



La Madeleine pénitente (Philippe de Champaigne)

Le **bon larron** n'en est pas à son premier larcin. Ce terme de « bon » larron ne lui déplairait d'ailleurs pas. Il s'y retrouverait assez bien sans se douter que le sens qu'il y met lui serait subtilisé et transformé par son sauveur. Le voici condamné à mort après avoir commis quelques crimes que l'histoire ne nous a pas contés. Une chose est sûre, c'est un malfrat. Et pour une fois – la dernière – il n'a pas volé l'objet qu'on vient de lui donner généreusement : une croix. Après tout, « c'est justice », comme il le reconnaîtra dans quelques instants.

La suite commence assez mal. La populace, excitée par les grands prêtres, multiplie les quolibets contre le Sauveur. Le mauvais larron se prête de bien bonne grâce à ce jeu et ajoute des insultes de son cru. Le bon larron, point encore converti, semble accompagner son complice. Or, voici que lors d'une nouvelle invective lancée contre le Sauveur, le bon larron défend le Fils de Dieu des insultes du « mauvais larron » : « N'as-tu donc aucune crainte de Dieu, toi qui subis le même tourment ? Pour nous c'est justice ; nous recevons la peine méritée par nos crimes. Mais

celui-ci n'a fait aucun mal ».

« Pour nous c'est justice ». Peu d'hommes ont résumé d'une manière si concise le mystère de la souffrance d'un Dieu.

Le bon larron est entré de plain-pied dans l'esprit de la pénitence : le sens de la justice de Dieu. Mais, il ne s'agit pas de se méprendre : le bon larron ne s'est pas contenté de percer le sens de son propre châtement et de l'accepter. Il est allé beaucoup plus loin, beaucoup plus haut.

En mesurant combien son châtement était mérité par ses fautes, il a compris par un saisissant contraste combien celui de son voisin et compagnon d'infortune était d'une valeur inestimable. En disant : « pour nous, c'est justice », il montrait que le supplice de son divin compagnon d'infortune prenait sa source ailleurs que dans la seule

et unique justice.

Si cet homme, qui souffre le martyre à ses côtés, est innocent, si cet homme est un juste et qu'il offre ses souffrances en réparation des crimes des hommes, alors son calvaire enduré est d'une valeur inestimable. Ce n'est donc pas à la justice qu'il faut remonter pour expliquer un tel tourment, c'est à la miséricorde.

Le bon larron aurait pu achever sa phrase. En disant « pour nous, c'est justice », il ne lui restait plus qu'à ajouter : « pour lui, c'est miséricorde », au sens où si la justice suffit à expliquer sa mort cruelle, il faut invoquer la miséricorde pour comprendre la raison ultime des souffrances du Christ.

Ainsi, le bon larron nous apprend combien la pénitence, en nous rappelant que notre souffrance est méritée par nos péchés, nous montre par contraste que la Croix du Sauveur est née d'un cœur rempli d'innocence et de miséricorde. C'est une des plus belles grâces de la pénitence que de nous faire mesurer la grandeur, la largeur, la hauteur, et la profondeur de l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance.

Puisse notre pénitence quadragésimale nous mériter cette grâce insigne... ☩

## Faire ses Pâques

*L'Église fait à tout baptisé le devoir de communier une fois l'an durant le temps pascal. Ce temps couvre les deux semaines avant et après le dimanche de Pâques et peut être allongé pour les malades à trois semaines avant et après Pâques.*

*De même, l'Église commande à tout chrétien de confesser une fois l'an ses péchés (mortels).*

*Il y aurait faute grave à désobéir à ses deux commandements et celui qui y aurait contrevenu resterait tenu à les appliquer le plus tôt possible.*

## Une vertu plus riche qu'il n'y paraît

— Abbé François-Marie Chautard —

**À** considérer les choses d'une manière superficielle, la pénitence semble être une vertu bien modeste dont la pratique ne regarderait que la période quadragesimale, voire le sacrement qui en porte le nom.

Ce serait passer là à côté d'un trésor d'autant plus abondant qu'il n'en est que plus enfoui. La pénitence est en effet une vertu si grande et si magnanime qu'elle entraîne dans son sillage nombre de ses sœurs et pas des moindres ! Elle peut même jouer le rôle de levier principal dans une âme, comme on le



Bienheureux Dismas (le bon larron)

constate chez les grands convertis. Tout du moins, elle n'est jamais seule et ne se départit jamais des vertus de foi, d'espérance et de charité. En réalité, la pénitence possède le privilège de réveiller une âme, de la ressusciter même, en lui faisant poser doucement mais sûrement une foule d'actes et de vertus que l'on croyait disparus à jamais.

### La charité

Comme toute affection procède du cœur, toute vertu authentique naît de la charité. C'est d'un cœur aimant que naît la véritable pénitence et la pénitence ne règne dans une âme que lorsque celle-ci s'afflige d'avoir offensé un Dieu si bon. De même, la charité croît dans une âme quand celle-ci s'orne du cilice de la pénitence. Ainsi, loin de s'exclure, pénitence et charité font si bon ménage que chacune attire l'autre et l'entraîne. Un cœur aimant fait pénitence, et un cœur pénitent se prend à aimer. Nulle plus que sainte Marie-Madeleine ne fut un modèle de pénitence, elle qui a l'unique privilège parmi les saints d'être invoquée sous le vocable de pénitente. Mais aurait-elle été le modèle de la pénitence sans l'ardeur de son amour ? N'est-ce pas précisément parce qu'elle a beaucoup aimé qu'elle a beaucoup pleuré ?

Non, la pénitence chrétienne n'est rien sans la charité qu'elle suppose et qu'elle affermit.

Et inversement : que serait la charité sans la pénitence ? Ne serait-elle pas endormie ? engourdie ? attiédie ? Le signe qu'on aime Dieu, c'est la détestation du péché<sup>1</sup>. Et la détestation du péché n'est autre que la digne fille aînée de la pénitence. Ainsi, en ce bas monde, pénitence et charité ne peuvent exister et survivre l'une sans l'autre.

### La foi

Ce qui est d'ailleurs tout aussi vrai de la foi. Car, si c'est à la vive lumière de la foi que l'on mesure l'ampleur d'une faute, la gravité du péché et la miséricorde d'un Dieu offensé et malgré tout clément, c'est par l'ardeur de la pénitence que les yeux de la foi se dessillent et discernent avec plus de justesse la grandeur du mal et l'abondance de la miséricorde divine. Ne produit-il pas des actes de foi dans

l'enfer éternel ce pénitent qui se presse d'accuser son péché ? Ne pose-t-il pas des actes de foi en la miséricorde divine et en l'Incarnation du Seigneur celui qui prie son Sauveur d'un cœur contrit mais confiant ?

### L'espérance

Il n'est pas jusqu'à l'espérance qui engendre la pénitence et en est engendrée. Car la pénitence ne saurait fleurir dans une âme que si l'espérance du pardon l'y fait germer. Cette âme qui s'est accusée d'un cœur sincèrement repentant, n'a-t-elle pas lieu d'espérer fermement ? N'a-t-elle pas lieu de se relever confiante quand elle s'est agenouillée pénitente ?

En définitive, l'espérance n'est que le versant humain de la miséricorde divine. Mais la pénitence est un chemin qui les relie.

### La justice

D'une manière encore plus étroite, la vertu de pénitence est en dépendance de la vertu de justice. La pénitence vise en effet à réparer des torts commis, à redonner à Dieu par le sacrifice ce qu'on lui a volé par le péché. Le pécheur a violé le droit de Dieu, le pénitent le lui rend. Sans doute Dieu n'est-il pas moins heureux à cause de notre péché. Mais cela n'exclut pas pour autant la nécessité de la réparation comme une comparaison peut nous le faire entendre.

Un malfaiteur peut s'attaquer à l'effigie ou à la sépulture d'un grand homme défunt. Ce dernier n'en ressentira aucune peine. Pourtant, un affront réel lui a été fait. Son honneur a été souillé sans toutefois qu'il en souffre. Et cependant, nul n'ira prendre argument de son insensibilité pour en conclure à l'immunité du coupable. De même, nul ne soutiendra qu'il est inutile de réparer l'honneur de cet homme défunt sous prétexte qu'il n'en a cure.

De manière équivalente, nous ne disons pas que le péché ait attristé Dieu ou qu'il l'ait privé d'une joie. Dieu n'est pas sujet à la souffrance. Mais nous disons que le péché a brisé cette sujétion que l'homme doit à Dieu et que justice doit

1. « La haine des vices (...) relève de la charité » saint Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, IIIa, 85, 3, ad 4-

être faite. Que Dieu en pâtisse ou non, les droits de Dieu ont été lésés et le sens de la justice – comme celui de l'amour de Dieu – réclame la restauration et la réparation des droits et de l'honneur de Dieu.

Or, c'est justement le rôle de la pénitence que de rétablir cet ordre et cet honneur bafoués. Cette vertu est donc d'une grande utilité pour graver en nos âmes le sens de la justice, et en particulier de celle qui regarde Dieu.

Qui plus est, la pénitence de l'homme ne peut arriver à redonner autant qu'elle a dérobé. L'homme, créature limitée, ne peut réparer l'affront commis envers son Créateur. C'est pourquoi le Fils de Dieu lui-même a daigné s'incarner pour verser le prix de son sang, seule réparation adéquate. Conscients de cette insuffisance de leur réparation, les saints n'ont pas osé mettre de bornes à leur repentance. Bien au contraire : « *Aut pati, aut mori* » « soit souffrir, soit mourir », disait sainte Thérèse de Jésus.

Conçue de la sorte, la pénitence peut nourrir dans l'âme un amour zélé pour l'honneur de Dieu blessé par nos péchés. C'est aussi cette soif de la justice qu'a voulu louer le divin maître dans ses béatitudes : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés ».

## L'humilité

Enfin, comment ne pas évoquer l'humilité que nourrit la pénitence ? Celui qui s'abaisse dans son cœur devant ses péchés ne saurait que s'élever dans l'humilité. Recherche de ses fautes, accusation de ses méfaits, réparation de ses torts, désir de s'amender, prière instante pour ne plus succomber, comment ces actes ne produiraient-ils pas une réelle humilité ?

Toutes ces vertus accompagnant comme en cortège l'humble pénitence marchant au rythme du *Miserere* nous sont fort bien évoquées par l'ange de

Église Saint-Nicolas du Chardonnet  
23, rue des Bernardins – 75005 Paris  
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26  
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr  
www.saintnicolasduchardonnet.fr  
Directeur de la publication :  
Abbé Xavier Beauvais  
Composition : www.actuance.eu  
Impr. Moutot – 92100 Montrouge  
ISSN 0985.1526 – Tirage : 2000 ex.  
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

## Actes de vertu accomplis dans la pénitence

« Nous pouvons aussi considérer la pénitence quant aux actes par lesquels nous coopérons avec Dieu qui agit dans cette vertu.

De ces actes, le premier principe est l'activité de Dieu convertissant le cœur, selon les Lamentations (5, 21) : « Convertis-nous à toi, Seigneur, et nous nous convertirons. »

Le deuxième est un mouvement de foi.

Le troisième est un mouvement de crainte servile, qui nous retire du péché par crainte du supplice.

Le quatrième est un acte d'espérance qui nous fait prendre la résolution de nous amender dans l'espoir d'obtenir notre pardon.

Le cinquième est un mouvement de charité qui fait que le péché nous déplaît en tant que tel, et non plus à cause du châtement.

Le sixième est un mouvement de crainte filiale où, par respect pour Dieu, on lui offre de grand cœur l'amendement de sa vie »<sup>1</sup>.

1. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique* II.II.85, 4, c

l'École : « La pénitence, bien qu'elle soit directement une espèce de la justice, comprend cependant d'une certaine façon des éléments qui appartiennent à toutes les vertus. En tant qu'elle est une justice réglant certains rapports de l'homme avec Dieu, elle doit avoir quelque chose des vertus théologiques qui ont Dieu pour objet. De là vient que la pénitence inclut la foi en la passion du Christ par laquelle nous sommes justifiés du péché, l'espérance du pardon, et enfin la haine des vices, qui relève de la charité. En tant qu'elle est vertu morale, elle a quelque chose de la prudence qui gouverne toutes les vertus morales. Du fait même qu'elle est justice, non seulement elle a ce qui appartient à la justice, mais encore ce qui relève de la tempérance et de la force, en tant que les objets qui nous apportent une délectation modérée par la tempérance, ou nous causent un effroi calmé par la force, viennent à se rencontrer avec la matière de la justice. C'est à ce titre qu'il appartient à la justice de régler notre abstention des plaisirs sensuels, qui relève de la tempérance, et notre support des adversités, qui relève de la force »<sup>2</sup>. Dès lors, comment n'em-

2. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa IIæ, 85, 3, ad 4.

brasserait-on pas avec ardeur et courage une pénitence si riche, si prometteuse et si estimable ?



### CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Léopold NICARD des RIEUX 6 février  
Yann CORNU 6 février  
Théophile CHABRIDON 13 février

Ont contracté mariage devant l'Eglise

Olivier FRANCÉ avec  
Suzanne COLLAS 13 février

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Eugénie AUBIN, 92 ans 9 février  
Alain BOUCHELET de VENDEGIES,  
80 ans 10 février  
Mathilde GENAND, 90 ans 12 février  
Monique CARLHIAN, 84 ans 12 février  
Gaston ZOCCOLAT, 96 ans 15 février  
Bertrand HILAIRE, 85 ans 18 février  
Claude PRIGENT, 95 ans 18 février

### Un nouveau site de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

À vos claviers ! Le site de Saint-Nicolas vient de recevoir quelques modifications. Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante :

[www.saintnicolasduchardonnet.fr](http://www.saintnicolasduchardonnet.fr)



## Les missions catholiques françaises au XIX<sup>e</sup> siècle: (2)

### Panorama des grandes terres de mission

— G K —

*L'essor des congrégations missionnaires françaises au XIX<sup>e</sup> siècle, l'appui sensible du Saint-Siège et un renouveau du christianisme en France ne furent pas sans effets profonds et remarquables sur l'évangélisation des grandes terres de mission. Après nous avoir montré cet essor<sup>1</sup>, G K nous trace ici un vaste panorama de l'apostolat de la France missionnaire.*

#### a) Les missions d'Océanie

Le catholicisme n'y était apparu que de manière épisodique. Mais en 1826, trois Picpuciens, les PP. Bachelot, Armand et Short débarquèrent dans l'archipel des Sandwich (ou Hawaï) sous l'instigation du Père Coudrin. En réalité, c'est toute l'Océanie orientale qui allait être attribuée aux Pères de Picpus. Durant les premières années, les résultats furent maigres, du fait de l'éparpillement des îles, de la barbarie des populations et des multiples langues. Mais la ferveur et le courage des missionnaires permirent des conversions admirables : à la Noël 1834, l'île d'Akamrou brûla ses idoles et bientôt le roi et la reine de l'île de Mangareva reçurent le baptême... « Ces peuples, écrivait-on au P. Coudrin, que les historiens disaient si féroces, si inhospitaliers et si intraitables sont devenus doux et humains à la voix de Jésus-Christ. » De là, la mission s'étoffe ; autour de la grande église de Mangareva, quatre petites églises sont érigées, autant de chapelles, un presbytère, un hospice, des ateliers de tissages. Enfin, comment ne pas nommer ici le P. Damien de Veuster, grand apôtre des missions picpuciennes auprès des lépreux de l'île de Molokai à Hawaï. Frappé par la lèpre en novembre 1884, il continua à se dévouer corps et âme et mourut dans d'atroces souffrances en 1889<sup>2</sup>.

Restait l'évangélisation de l'Océanie centrale et méridionale c'est-à-dire les Wallis, les archipels de Futuna, des Tonga, des Samoa, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande. Le premier convoi qui partit fin 1836 com-

prenait quatre prêtres maristes dont les PP. Bataillon et Chanel. L'un devait, après cinquante ans d'apostolat, mourir sous les yeux de ses ouailles tandis que l'autre trouva le martyre dès la troisième année de son séjour. Quant au P. Bréhéret, l'évangéliste des Fidji, on le vit aller d'île en île à bord de son bateau pour secourir toutes ces brebis sans pasteurs... « Que faisait-il de sa main droite ? Il tenait le gouvernail, et de la gauche, il roulait son chapelet ». La moisson finit ainsi par mûrir. Rien qu'au Fidji, on comptait 4 000 catéchumènes en 1869 contre 9 000 dix ans plus tard.

#### b) Les missions d'Afrique

La prise d'Alger par les Français en 1830 fit naître de grandes espérances : au lendemain de l'expédition le général de

Bourmont y planta la croix et des pourparlers échangés entre Grégoire XVI et le gouvernement de Juillet aboutirent à l'édification d'un évêché à Alger en 1838. Mais ce même gouvernement interdit au clergé d'évangéliser les populations : il ira notamment jusqu'à contraindre les Lazaristes à fermer un catéchuménat du grand séminaire d'Alger. Suivit une période d'apaisement et en 1866 Rome créa un archevêché d'Alger de qui relèveraient Oran et Constantine. Le premier archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie<sup>3</sup>, obtint de Napoléon III qu'il reconnût le principe du libre apostolat. Grâce à la mission de ses Pères Blancs, de nombreuses écoles, orphelinats et hôpitaux furent créés. La Tunisie également profita de l'évangélisation de la société des missionnaires d'Afrique. Ainsi, un grand séminaire s'ouvrit à Carthage en 1882 et, en 1884, Léon XIII fit de Mgr Lavigerie l'archevêque de Carthage et le primat d'Afrique. Celui-ci voulut de là pénétrer au cœur du continent. Cependant, trois pères envoyés vers Tombouctou en 1875 furent massacrés et c'est seulement en 1894 que la prise de la ville permettra l'établissement d'écoles, placés sous la direction de Mgr Hacquart, vicaire apostolique. En 1888, la mission se fera plus intense avec le lancement d'une campagne anti-esclavagiste.

Parallèlement à l'œuvre des Pères Blancs, la Société du Saint-Cœur de Marie aura un rôle tout aussi essentiel. Le vénérable P. Libermann (1802-1852), son fondateur, l'amena en 1848 à rejoindre celle de la Congrégation du Saint-Esprit<sup>4</sup> dont il sera considéré comme le second fondateur. Il rédigea en 1846 un Mémoire sur les Missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier, rassemblant ici les bases du travail missionnaire en Afrique. Sa doctrine posait en principe que la vie intérieure et la charité mutuelle



Bienheureux Damien de Veuster

1. Travail originellement accompli à l'Institut Saint-Pie X (ndlr).

2. Cf. *Le Chardonnet* n° 254 de janvier 2010, p. 3-4.

3. Le P. Damien fut canonisé le 11 octobre 2009 par Benoît XVI ; cf. G. Hunermann, *L'apôtre des lépreux*, Ed. Salvator, 1948, 283 p.

4. Mgr Lavigerie est un ancien élève du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (ndlr).

5. Mgr Lefebvre, avant de fonder la FSSPX, fut membre et supérieur (de 1962 à 1968) de cette congrégation (ndlr).

constituent les bases de l'action apostolique comme il l'écrira à l'un de ses Pères : « La vie sainte renferme un baume qui impressionne les âmes les plus grossières, sans même qu'elles s'en aperçoivent. »

### c) Les missions d'Extrême-Orient

#### En Chine

Au début du siècle, les missionnaires purent de moins en moins compter sur la tolérance du pouvoir et les effectifs restaient maigres, même si, aidés d'un clergé chinois exemplaire, ils réussirent à s'installer avec une ténacité admirable. En 1803, Mgr Dufresse, vicaire apostolique du Sichuan, chercha à régler de manière plus claire les conditions de vie du missionnaire et les décisions prises furent finalement appliquées à la plupart des missions de Chine et des pays qui en dépendaient plus ou moins comme la Mongolie ou le Tibet. Après une période de massacres où périrent Mgr Dufresse et Jean-Gabriel Perboyre, prêtre lazariste, Etienne Albrand relança la mission en 1833 avec une paroisse rayonnante à Bangkok. Il fit même réunir un synode à Hong Kong et envoya une légation pontificale à Pékin. Mais, de nombreuses persécutions continuèrent à éclater, surtout très vives entre 1873 et 1878. Un tel antagonisme s'explique surtout par la xénophobie chinoise et des raisons politiques. Ainsi en 1860, les troupes franco-anglaises envahirent Pékin et une convention humiliante fut signée qui entraîna un fort sentiment anti-occidental. Les I-ho-Kinen, surnommés les Boxeurs, furent notamment une secte chinoise particulièrement combative : ils n'hésitèrent pas à tuer de nombreux chrétiens chinois, les considérant comme des traîtres à leur patrie.

#### En Indochine

C'est Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin qui dès 1843, permit à la mission de véritablement rayonner. L'évêque utilisait au mieux la poignée de collaborateurs français, le clergé indigène déjà nombreux et sa petite armée de catéchistes. Il allait de paroisse en paroisse confessant, érigeant des chemins de croix, recevant même des notables, sur qui sa connaissance de la langue et des légendes nationales produisait une vive impression. Cependant, bouddhisme, islamisme, divers



Martyre de saint Pierre Khanh, prêtre, Ha-Tinh 1842.

fétichismes et confucianisme eurent tôt fait de compliquer l'œuvre des missions ; ils furent surtout des ennemis acharnés des chrétiens et provoquèrent des persécutions sanglantes. De 1833 à 1839, 20 prêtres indigènes, 4 vicaires apostoliques et 9 missionnaires furent tués. De même entre 1858 et 1862, après la conquête de Napoléon III en Cochinchine, 40 000 chrétiens furent tués en représailles.

#### Au Japon

Le Japon resta longtemps fermé au catholicisme. Les missionnaires n'y purent rentrer qu'en 1858, en particulier grâce aux signatures de traités commerciaux. Mgr Petitjean y constata en 1861 que, privés de prêtres, des milliers d'indigènes étaient restés catholiques priant ensemble et s'administrant le baptême. Discrètement, l'évangélisation fut relancée, souvent de nuit, en présence de veilleurs pour protéger le déroulement de la messe et de la catéchèse. Puis, progressivement, des Japonais prirent la relève des prêtres français de plus en plus surmenés, comme à Nagasaki où s'ouvrit un séminaire pour la formation du clergé indigène. Cependant, de 1868 à 1873, avec le début de l'ère Meiji<sup>6</sup>, une grande persécution éclata faisant 2 000 martyrs : de nombreuses lois anti-chrétiennes furent proclamées, pour certaines encore en vigueur. Le calme revenu, les Missions Etrangères prirent rapidement conscience que les écoles pourraient désormais redonner une nouvelle vigueur

à l'évangélisation : on fit ainsi appel à des congrégations comme les Dames de Saint-Maur ou les Dames du Sacré-Cœur. S'y ajoutèrent les frères marianistes à partir de 1887, puis les trappistes et les jésuites. De là, les effectifs ne cessèrent de gonfler et en 1890, les évêques du Japon se réunirent pour la première fois en synode pour réfléchir sur l'évolution des structures de leur Eglise. Un an plus tard, Léon XIII établira quatre diocèses : Tokyo, Hakodate, Osaka et Nagasaki.

#### En Inde

L'évangélisation fut surtout l'œuvre d'un vicaire apostolique, Mgr Bonnard, qui publia un exposé de l'histoire du catholicisme qui fit grand bruit parmi les lettrés indiens. Il forma un clergé indigène, créa un collège de jeunes filles et fonda, audace encore plus grande, une congrégation indigène enseignante. A sa mort en 1861, le nombre de catholiques était passé de 200 000 à un million. L'apostolat du Père Ligeon fut aussi grandiose avec pas moins de 76 000 baptêmes conférés en 13 ans.

Théophile Vénard, célèbre martyr du Tonkin en 1861, expliquait au sujet de son apostolat : « J'ai aimé ce peuple d'un amour ardent. Si Dieu m'eût donné de longues années, il me semble que je me serais consacré corps et âme à l'édification de cette Eglise. Si ma santé ne me permettait pas de grandes œuvres, j'avais du moins du cœur à l'ouvrage. ». C'est bien ce « cœur à l'ouvrage », cet esprit missionnaire, qui permit à tous ces prédicateurs de l'Evangile de se répandre jusqu'aux confins de l'Asie et de l'Afrique, d'explorer l'Océanie, de construire ces églises et fonder tant d'œuvres de miséricorde et de charité chrétienne. C'est cette sève vivifiante qui donna à leurs entreprises ce que des forces simplement humaines n'auraient jamais pu obtenir mêlé à une joie et à une espérance admirables. Enfin, comme nous le verrons plus avant dans notre dernier volet, « l'esprit missionnaire », ne peut se comprendre sans les sacrifices de tant de martyrs, qui par leur sang, témoignent de la beauté et de la grandeur de ce zèle apostolique.

(à suivre)

6. L'ère Meiji est une période de modernisation de l'état japonais entreprise par l'empereur Mutsuhito (1852-1912) qui décida de s'ouvrir à l'Occident pour mener à bien cette œuvre (ndlr).

# Ne laissons pas récupérer Henri IV !

— Michel Fromentoux —

L'année 2010 est celle du quatrième centenaire de l'assassinat du bon roi Henri (14 mai 1610).

La république elle-même a décrété une « année Henri IV » ! Geste plutôt suspect, car à qui s'intéresse-t-elle ? Au roi aimant les femmes et le bon vin ? Ou au roi rétablissant avec l'aide de Sully la prospérité du pays qu'a symbolisée la « poule au pot » ? Ou au roi converti au catholicisme ? Pas vraiment ! Elle veut surtout imposer l'image d'un Henri IV précurseur de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789... Il nous faut dénoncer cette supercherie.

## Hérédité et catholicité

Henri de Bourbon, roi de Navarre, né à Pau le 13 décembre 1553, appartenait à la Maison de Bourbon, issue de Robert, comte de Clermont, le plus jeune fils de saint Louis. Il était relativement éloigné de la succession au trône de France, mais les derniers Valois ne furent guère prolifiques, et le petit cousin béarnais se trouva le 1<sup>er</sup> août 1589 légitimement roi de France par ordre de primogéniture mâle à l'instant même où Henri III périt sous le poignard du moine Jacques Clément. La situation devint inextricable à vue humaine, car les guerres de religion qui ensanglantaient la France depuis trente ans, érigeaient Henri en chef du parti protestant. Pas question qu'il fût sacré !

Avec cela, la France était menacée de partition, les Anglais soutenant les protestants et les Espagnols les catholiques. La Sainte Ligue, parti catholique, alors dirigée par le duc de Mayenne, occupait Paris et plusieurs grandes villes, ce qui obligeait le roi *de jure* à conquérir son royaume et à jouer un rôle peu enviable de chef de faction, rôle auquel il se résignait si peu que lors de ses batailles gagnées contre le parti adverse, il refusait de pour-

ser sa victoire au-delà du strict nécessaire, ne voulant nullement écraser ceux qui pourraient être un jour ses sujets...

Déjà un tiers parti dit des « Politiques » s'était créé pour préparer les esprits à s'entendre autour du principe monarchique. Mais le Béarnais n'oubliait pas qu'Henri III sur son lit de mort lui avait instamment recommandé de se convertir pour pouvoir régner sur le trône de Clovis. De fait il avait promis dès le 4 août 1589, à Saint-Cloud, le maintien de la religion catholique et sa propre instruction en celle-ci, mais il souhaitait n'abjurer qu'une fois maître de la capitale, afin d'éviter toute apparence d'une conversion imposée par le parti des Ligueurs. Ici, une précision s'impose : ne médions pas de la Sainte Ligue, il est indéniable que sa courageuse résistance a sauvé en France la foi catholique, mais en matière politique, ses agissements n'étaient pas toujours très « catholiques », comme on dit...

Le duc de Mayenne se montrait incapable de gouverner la France. Pire, il devait lutter au sein de la Ligue contre quelques curés démocrates, les « Seize », plus factieux que les protestants eux-mêmes. Après la mort en 1590 du pseudo roi « Charles X » que certains ligueurs s'étaient donné en la personne du cardinal de Bourbon (un vieil oncle du Béarnais) le roi d'Espagne Philippe II se prit à estimer le moment peut-être venu de placer sa fille Isabelle, petite-fille par sa mère du roi Henri II, sur le trône de France.

La crainte de voir le royaume aux mains de l'étranger effraya les Français, lesquels dans leur ensemble s'étaient sentis proches de la Ligue par peur de l'hérésie, mais n'entendaient pas sacrifier leur pays ; ils espéraient maintenant tout de la conversion du roi. Les deux grands principes fondamentaux de la monarchie, catholicité et hérédité, ne pouvaient point rester longtemps contradictoires.

## Petit-fils de saint Louis

S'entourant de toutes les précautions spirituelles, Henri entreprit de longs pourparlers avec les représentants les plus lucides de la Ligue ; puis il se fit instruire lors des conférences de Mantes tenues par l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, de Maillezais, de Chartres et du Mans ainsi que deux curés de Paris. Enfin le dimanche 25 juillet 1593, devant la basilique de Saint-Denis fermée il abjura solennellement le protestantisme : au même moment les portes s'ouvrirent et le roi entra dans la nef éclatante de lumière et vibrante de chants liturgiques. Cette conversion si consciencieusement préparée ne peut laisser croire que le roi jouait la comédie. Certains affectent de voir en lui le roi (moderne...) de deux religions et il est vrai que dans les aléas de la vie il avait été amené à en changer plusieurs fois, mais à partir du 25 juillet 1593, lui qui ne dit sans doute jamais « Paris vaut bien une messe » devint réellement l'homme d'une seule religion, celle de saint Louis...

Le 27 février 1594, Henri IV put enfin recevoir l'onction du sacre, non à Reims encore occupé par la Ligue, mais à Chartres, des mains de l'évêque Nicolas de Thou. Le 22 mars, déjouant les manœuvres du duc de Mayenne, il entra dans Paris et son premier geste, éminemment royal, fut de pardonner au duc. Il ne devait plus y avoir que des Français.

La sanction romaine de ces événements ne tarda guère : le 17 septembre 1595, le pape Clément VIII donnait au roi son absolution.

## Un édit de circonstance

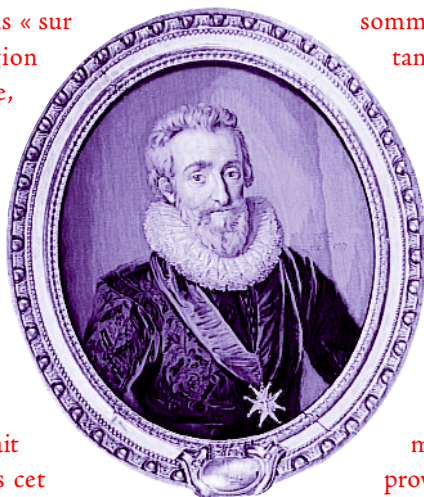
Tout n'était pas réglé pour autant : après trente années d'excès, de violence et de haine, le calme ne pouvait revenir en quelques jours. Les protestants tendaient toujours à former un État dans l'État. Pendant encore quatre ans, Henri IV dut tenir la balance égale entre des forces se méfiant l'une de l'autre. Si les excès des deux camps avaient heureusement dégoûté pour deux siècles les Français de l'anarchie démocratique, la paix et l'intégrité territoriale étaient toujours menacées.

Pour revitaliser une France exsangue, le roi eut à cœur de se mettre au travail avec tous les Français, lesquels, comme a

dit Charles Maurras, étaient en ce temps « attachés au sol, au passé, à tout ce qui fait la force d'une race », et avaient les mêmes convictions « sur le primat de la religion en soi, sur la famille, sur la province, sur la paroisse natale ». Il voulait donc réunir ses compatriotes sur les nécessités premières, celles de l'existence de la cité, des amitiés de la terre, de la communauté de destin qu'était la France. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre l'Édit de Nantes qu'il accorda aux protestants le 13 avril 1598 et auquel il ne nous faut pas donner plus d'importance qu'il n'en eut en son temps.

Il ne s'agissait que d'un compromis dicté par les circonstances, absolument pas, dit Jacques Bainville, d'« un acte gracieux dû à la volonté du roi dans la plénitude de sa souveraineté [mais d'] un traité dont les articles furent débattus comme avec des belligérants ». L'objet n'était pas de régler la question religieuse une fois pour toutes, mais à tout le moins

d'enlever aux protestants les *raisons* de reprendre la guerre à défaut de pouvoir leur en enlever les *moyens*. En somme protéger les protestants contre eux-mêmes.



Henry IV

L'Édit n'était en rien satisfaisant, ne serait-ce qu'à cause des cent cinquante « lieux de refuge », dont cinquante et une « places de sûreté », consentis aux protestants, mais le préambule lui-même provisoire: le souci y était affirmé de « pourvoir à ce que

Dieu puisse être adoré et prié par tous nos sujets [...] même s'il ne lui a plu permettre que ce ne soit point encore en une même forme de religion, que ce soit au moins d'une même intention ». Cela suffit à montrer qu'Henri IV ne rompait nullement avec l'idéal d'une seule foi et d'un seul baptême. Nulle idéologie dans ce texte qui ne fonde point quelque droit de l'Homme à chambouler à sa guise l'ordre naturel créé par Dieu. M. Sarkozy voudra y voir comme une préfiguration de sa « laïcité positive », les évêques conciliaires

comme l'avènement de leur « liberté religieuse » accueillant toutes les religions comme moyens de salut, d'autres encore comme l'avènement d'une « tolérance » qui se contente d'un vide spirituel pour ne pas avoir à se mouiller... Dénonçons déjà ce travail d'intoxication.

Notons qu'en révoquant en 1685 cet Édit de circonstance qui créait un cas de cohabitation religieuse alors inédit en Europe, Louis XIV n'abuserait en rien de son pouvoir. Même l'historien protestant François Bluche le reconnaît.

En somme si le bon roi Henri ne fut pas toujours un saint, il a su par une sage politique du possible établir une relative paix dont allait bénéficier tout le XVII<sup>e</sup> siècle, celui du grand classicisme et d'un magnifique élan de foi catholique. Même l'assassinat du roi par Ravailiac le 14 mai 1610, rue de la Ferronnerie<sup>1</sup>, ne remit pas en cause cette tranquillité de l'ordre. Quatre mois plus tard, le 17 octobre 1610 était sacré à Reims le tout jeune Louis XIII, le roi qui allait consacrer la France à Notre Dame ! Dieu avait une nouvelle fois protégé la Fille aînée de l'Église. ☒

1. Lire à ce sujet le beau livre de Jean-Christian Petitfils *L'assassinat d'Henri IV*, éd Perrin.

## Journal de bord d'un missionnaire

— Abbé Bruno France —

*Durant la fin de l'année 2009, M. l'abbé Bruno France est parti à Madagascar apporter aux fidèles la consolation d'une véritable messe de Noël et des autres secours du sacerdoce. Voici donc le récit de notre vicaire parisien au pays des zébus par une chaleur parfois étouffante.*

Le soir du dimanche 20 décembre, Roissy est sous la neige. Heureusement, le vol n'est pas annulé mais simplement retardé, avec de plus de 12 heures pour arriver à Tananarive, capitale de Madagascar.

Cette île de l'hémisphère sud, grande comme la France, reçoit depuis quelques années la visite périodique des prêtres

de la Fraternité Saint-Pie X. Le rythme de passage était annuel, il devient trimestriel voire bimestriel grâce à une alternance entre les prêtres du district d'Afrique et de France. Il n'y a pas de messe traditionnelle sur place, et la communauté catholique, qui ne représente guère plus de 20 % de la population, est souvent mêlée aux protestants dont

les temples sont presque toujours attenants aux églises. L'esprit œcuménique règne en maître si bien que seule une poignée de personnes plus au courant sont désireuses de participer à la messe de toujours, la majorité des chrétiens ne connaissant pas autre chose que ce qui leur est proposé. La situation politique très instable conjuguée à l'extrême pauvreté rend difficile la vie religieuse de nos fidèles.

Tananarive est une cité des hauts plateaux et offre donc une certaine fraîcheur au milieu de l'été austral. Elle sera appréciée par les nostalgiques car son centre-ville a conservé un patrimoine qui reflète l'ambiance de l'époque coloniale et fourmille de taxis qui ne sont autres que des 2 CV, 4 L et autres Renault 12...

Le jour de mon arrivée, nous allons dire la messe dans une communauté de sœurs enseignantes. Les religieuses sont en effet respectueuses de l'ancienne liturgie, plus coopérantes que le clergé

local. Nous rendons visite ensuite à la centaine d'orphelins de leur école qui sont fermement mis en rang par les sœurs : ils reçoivent de notre part images pieuses et friandises. Béni soit le travail de ces sœurs sans qui ces âmes seraient abandonnées !

Le lendemain, il me faut visiter la communauté d'Antsirabe, ville située à environ 160 km au sud de Tananarive. Au petit matin Mme Charlotte, une vénérable dame membre de cette communauté, est chargée de me cornaquer... Vous remarquerez que les Français appellent les sympathiques Malgaches par leur prénom, car leurs noms de famille sont si compliqués qu'il vaut mieux s'abstenir de les prononcer et encore plus de les écrire. Nous nous aventurons donc par ces fameux taxis, jusqu'à la gare routière, où règne une ambiance de ville africaine. On y prend un taxi-brousse, mini-bus qui ne part qu'une fois rempli de clients et de marchandises bigarrées. Après plus d'une heure d'attente, c'est le départ. Autre clin d'œil pour les nostalgiques, nous quittons la capitale vers le

le pousse-pousse...) pour nous amener dans la communauté religieuse qui nous accueille, toujours des sœurs. Surprise : les fidèles sont très nombreux, près de 200, et attendent depuis longtemps pour procéder à de nombreux baptêmes et premières communions. Monsieur Emmanuel, le responsable, explique tout en langue locale, car peu parlent couramment le français. Trois heures de confession en malgache, messe avec une quarantaine de premières communions et sermon traduit en simultané, le tout suivi de vingt-trois baptêmes d'enfants : un rythme industriel de distribution de la grâce digne de Saint Nicolas. Le tout se termine dans la nuit. Il y aurait énormément à faire ici, mais je ne peux rester qu'une journée. Le lendemain matin, retour à Tananarive par le même moyen. Seul incident à signaler : le trafic de la nationale est perturbé... par les nombreux troupeaux de zébus qui remontent vers la capitale. Ce qui n'a pas incommodé le mouton de notre taxi-brousse.

Le 24 décembre, messe de la vigile chez des frères enseignants qui nous prêtent aimablement leur oratoire. Puis conférence, confessions, discussions, préparation de la veillée de Noël. Celle-ci s'effectue dans la chapelle de bois qui était presque pleine, dans la fraîcheur du soir. Je m'aperçois que les Malgaches savent très bien chanter, aimant à la fois notre registre traditionnel de Noël et celui

de leur tradition propre. La messe de minuit est suivie d'une collation. Le lendemain après la messe du matin, il faut se séparer : un avion m'attend pour la Réunion.

L'oiseau de fer me conduit sans encombre à Saint-Denis. En sortant de l'appareil, je suis écrasé par la chaleur : « Ils auraient pu éteindre les réacteurs avant de nous faire descendre ! » Illusion ! Ce n'est que la température extérieure, car à la Réunion on considère qu'il fait froid en dessous de 25°... Transfert immédiat chez des sœurs très heureuses d'accueillir un prêtre en soutane. La messe y est chantée pour une centaine de personnes, dont beaucoup de familles viennent de loin. Sur place deux groupes seront à visiter : à Saint-Denis, la grande ville du nord, et au sud-ouest de l'île, autour de Saint Pierre.

Le dimanche suivant, la communauté locale a organisé une messe dans une salle paroissiale d'une ville du sud de l'île. Y assistent environ 200 personnes, dont beaucoup découvrent avec bonheur la messe traditionnelle. Les confessions en créole me rappellent qu'heureusement, le don des langues vient à la rescousse des missionnaires. A l'issue a lieu la bénédiction de quelques centaines de litres d'eau bénite. Les fidèles réunionnais savent rentabiliser le prêtre de passage : conférences, catéchisme pour toutes les tranches d'âge, quelques malades à visiter, sans oublier les messes de semaine dans leur petite chapelle du sud, proche de la crèche par la pauvreté et l'exiguïté des lieux, et du hammam par la température qui y règne.

Enfin, au matin du 31 janvier, ce fut le départ, l'esprit rempli de souvenirs. Bilan du voyage : Cinq jours à Madagascar et cinq autres à la Réunion, un potentiel important à développer : voilà un futur prieuré en perspective.

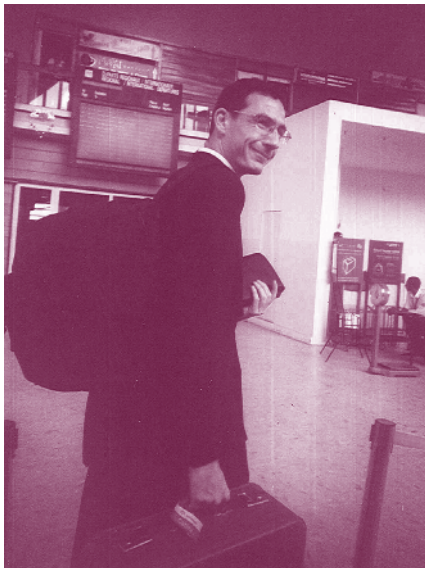
*Une vente annuelle au profit de la mission de Madagascar sera faite à Saint-Nicolas-du-Chardonnet le 7 mars 2010. Pour pouvez également adresser vos dons ou chèques libellés à : QUO VADIS Madagascar - 14 bis, place Jean Jaurès, - BP 13 - 94 270 Le Kremlin-Bicêtre - Tél. 01 42 11 98 36 - CCP : 27 872 65 Z - Paris (reçu fiscal sur demande). Courriel : quovadismada@wanadoo.fr*



Fidèles de Tananarive

M. l'abbé France, à son départ à Madagascar.

sud par la nationale 7 ! Le dépaysement est donc ici très limité : la route est bonne, identique à une de nos départementales, et le paysage ressemble étrangement aux monts d'Auvergne, assaisonnés de pins et d'eucalyptus. Les rizières en terrasse situées dans les vallées sont l'élément qui donne un aspect asiatique à ce beau pays. Après plus de trois heures de route et de nombreux contrôles de police, nous arrivons à Antsirabe où le responsable local des fidèles nous accueille en triporteur à moteur (ici, le véhicule courant est



# Un prêtre répond à vos questions

— Abbé François-Marie Chautard —

« Les âmes du purgatoire sont-elles soumises au temps ? ». Telle est la question que nous pose un lecteur, abordant ici une question fort délicate, ou du moins difficile à saisir, quoique nous ayons toute notre éternité pour la comprendre.

La première chose à saisir est que le temps de l'au-delà n'est pas le même que celui de cette terre. Ceci s'éclaircira si l'on définit la nature du temps.

## La nature du temps

« Le temps est la mesure du mouvement » répond la philosophie. Qu'est-ce qu'un jour sinon 24 heures ? Mais que représentent 24 heures sinon la mesure de rotation de la terre sur elle-même, ou, pour calquer le temps sur le soleil, la mesure des étapes par lesquelles un point de la terre en face du soleil s'en éloigne pour y revenir ?

Le temps est donc fondamentalement la mesure d'un mouvement. Ici-bas, le mouvement qui sert de référentiel de mesure est la rotation de la terre autour d'elle-même (un jour) et autour du soleil (une année). De cette précision du temps découlent plusieurs conséquences :

Tout d'abord, le temps n'existe que dans notre esprit. Ce qui existe *réellement*, c'est le changement. Mais le temps qui est une *mesure* n'existe que dans notre esprit.

Ensuite, le temps ne mesure que les choses qui ont un commencement et une fin. Si le mouvement se fige, le temps s'arrête. Le jour où la terre ne tournera plus autour du soleil, la mesure du temps n'existera plus : l'heure, le jour, l'année ne correspondront plus à rien, précisément parce que le changement que l'on mesurait ne sera plus. Enfin, la mesure du temps dépend du mouvement qui sert de référentiel.

## L'ævitérnité

Si l'on comprend ce dernier point, on saisira la nature du temps des âmes du purgatoire et même des anges qu'on appelle ævitérnité. Pour qu'il y ait du temps, il faut qu'il y ait un mouvement à mesurer. Or, que peut-il exister comme mouvement en des âmes qui n'ont plus de corps et qui par conséquent ne peuvent se déplacer, ou changer physiquement ? Rien, sinon les mouvements de l'âme, c'est-à-dire de l'intelligence et du cœur.

Le temps des âmes du purgatoire sera donc non la mesure de la rotation de la terre autour du soleil, mais la mesure des actes de l'âme du purgatoire. Un instant ne sera pas une portion minime du mouvement des astres, mais un acte de l'âme. Autant d'actes, autant d'instantes pour une âme du purgatoire.

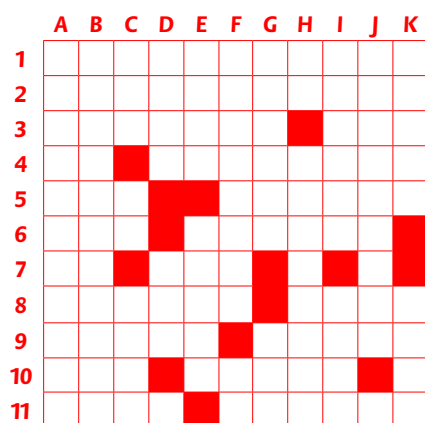
Une image pourra nous le faire comprendre. Dans le langage courant, on dit que le temps s'est figé lorsque nous faisons état d'un peuple qui n'a pas « évolué » depuis des siècles. De même, lorsque nous avons été absorbés, *figés* dans une activité passionnante, le temps nous a paru passer très vite sans que l'on s'en rendît compte. Fixés dans une seule activité, il nous semblait que le

### Chardonnet

Courrier des lecteurs  
23, rue des Bernardins  
75005 Paris.  
ou stnicolasduchardon@free.fr

## MOTS CROISÉS - Problème N° 03-10

par Cecilia DEM



### DÉFINITIONS

#### HORIZONTALEMENT

- Nos jours le seront peut-être ce mois-ci.
- Nous célébrerons son institution le mois prochain.
- Certaines mouettes le sont - Quel qu'il soit, il s'agit de le bien porter.
- Reçut un Oscar de la meilleure actrice (initiales) - Finale, elle ne pardonne pas.
- Le froid nous en vient

souvent - Celui-ci... en plus précieux. **6)** Sis au Grand-Duché de Luxembourg, lutte pour l'égalité de traitement - Marius... pour les dames qu'il faisait danser. **7)** Pas retenu pour autant, surtout dans ce sens - Le carnaval la transforme ainsi. **8)** Partage un aéroport avec Lourdes - Tous les discours présidentiels actuels en sont ponctués. **9)** Se nourrissent surtout de caribou - Bloqué dans son entêtement. **10)** Prélève - L'une des joueuses de tennis les plus titrées du monde. **11)** Un loch qui fait frissonner - Accommode la salade en Espagne.

#### VERTICALEMENT

**A)** Pour les chrétiens de bien des pays, le temps en semble revenu. **B)** Dégoulinante ou étincelante. **C)** Va avec « cream » - Code pour un état caribéen - On les distingue par leur odonyme. **D)** Dans cet état, le gabier aurait du mal à y dormir - C'est la même chose que le H suivant, mais sur un kimono. **E)** Agence de presse longtemps célèbre pour son rôle de désinformation - Son « mont » serait en ce moment très fréquenté. **F)** Grâce à lui, un toit ne prend pas l'eau - Annonce un futur proche.

**G)** Encore plus affolant s'il sonne avec autant de fantaisie - D'étonnement ? **I)** Dans ce sens, ça l'est doublement - Petit Parigot tourneboulé. **J)** S'il est d'aplomb, on y ébouillante les dépouilles des bêtes sacrifiées. **K)** Ville kazakh au sinistre héritage nucléaire - Les Sinagots y vivent.

### SOLUTIONS du N° 02-10

#### HORIZONTALEMENT :

- CROIX DE BOIS.
- HANNETONNÉE.
- AGOULT (Marie d') - PC.
- POM (Pompon) - IRM.
- DUALITÉ - AÉO.
- ETTENGROL (Lorgnette).
- LAOS - VS - EON.
- ANPE - HR (Henri de Régner) - SA.
- ITE - THIERRI.
- NÉES - UNE - OR.
- ESSUIE-GLACE.

#### VERTICALEMENT :

- CHAPDELAINÉ.
- RAGOUTANTES.
- ONOMATOPEES.
- INU - LESE - SU.
- LEX - IN.
- DTT (Dette) - TGV - HUE.
- EO (Captain Eo) - PERSHING.
- BNP - REEL.
- ONCIALE.
- I.E. - RE - OSROC (CORSO)
- SERMONNAIRE.

temps s'était arrêté car le temps est la mesure du mouvement : une seule activité passionnante : un seul instant.

Il en est de même pour une âme séparée de son corps. Une pensée, une affection valent un instant. Et cet instant peut durer un certain... temps ! Mais si cet instant vient à durer indéfiniment, à tout jamais, alors l'âme entre dans un nouveau « temps » : l'éternité<sup>1</sup>. « Ô instant à compter duquel le temps n'est plus ! » s'exclama saint Augustin.

## Le temps du purgatoire

Cependant, le temps presse pour répondre sans plus attendre à la question de notre lecteur. Non, les âmes du purgatoire ne sont plus soumises au temps de la terre. Mais oui, elles sont soumises au temps des purs esprits, l'éternité.

Une question demeure. Pour qu'il y ait du temps, il faut qu'il y ait un mouvement. Or, les âmes du purgatoire posent-elles des actes différents ?

Il semble que non. L'âme séparée de son corps acquiert une psychologie semblable à celle des purs esprits. L'âme ne raisonne plus, elle n'hésite plus. En un instant, l'âme déroule toutes les conséquences des idées qu'elle possède et s'attache avec fermeté à sa décision. L'âme, à l'instant de la mort, est fixée.

Dieu pourrait lui donner de nouvelles connaissances qui lui feraient poser de nouveaux actes. Il ne semble pas le faire au purgatoire car il appartient à la peine du purgatoire d'enfermer les âmes dans leurs souffrances jusqu'à ce qu'elles aient expié leur

1. « Etant donné que dans tout mouvement il y a une succession, une partie après une autre partie, quand nous évaluons numériquement l'antérieur et le postérieur dans le mouvement, nous nous rendons compte du temps qui n'est autre chose que le nombre formé par l'antérieur et le postérieur au cours du mouvement. Or, là où il n'y a pas de mouvement, là où l'être est toujours le même, on ne peut désigner l'antérieur et le postérieur. Donc, comme la notion du temps consiste dans la numération de l'antérieur et du postérieur dans le mouvement : ainsi l'appréhension de l'uniformité, de la stabilité dans ce qui est complètement étranger au mouvement donne la notion de l'éternité » saint Thomas, *Somme théologique*, Ia, 10, a. 1, c.

2. Cf. saint Thomas, *Somme théologique*, Ia, 89.

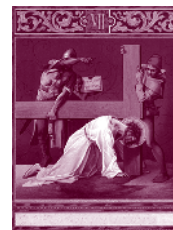
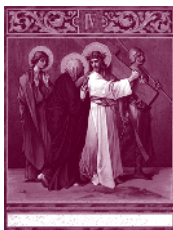
peine sans distraction possible<sup>2</sup>.

Mais si ces âmes ne subissent aucun mouvement, comment peut-on parler de durée au purgatoire ? Deux choses sont à distinguer : que la durée existe, c'est une réalité que l'on ne saurait mettre en doute sans heurter l'enseignement de l'Église, mais que cette durée puisse se mesurer, c'est une autre question.

Vu que la mesure du temps de

l'éternité tient dans dans la durée d'un acte de l'âme, et qu'un acte de l'âme dure aussi longtemps que Dieu ne l'interrompt pas par le don de nouvelles connaissances, la mesure ultime de l'éternité n'est autre que la libre décision de Dieu. Or, « L'Esprit de Dieu souffle quand il veut ».

Aller plus loin nous conduirait à sonder les secrets de Dieu. Ce serait là perdre notre temps... ☩



# HORAIRES

## DE LA

# SEMAINE SAINTE

### MERCREDI-SAINT

- 18h30 Messe chantée – Passion chantée
- 21h00 Office des Ténèbres (Matines et laudes du Jeudi-Saint)

### JEUDI-SAINT

- 18h30 Messe vespérale (avec lavement des pieds, procession au reposoir et adoration jusqu'à minuit)
- 21h00 Office des Ténèbres (Matines et laudes du Vendredi-Saint)

### VENDREDI-SAINT

- 15h00 Chemin de la Croix suivi de la vénération des reliques de la sainte Croix
- 18h30 Fonction liturgique solennelle (Passion chantée, imprèges, adoration de la croix et communion)

### SAMEDI-SAINT

- 10h00 Office des Ténèbres (Matines et laudes du Samedi-Saint)
- 15h00 Cérémonies préparatoires au baptême des adultes
- 21h00 Veillée pascale (Bénédictio du feu nouveau, chant de l'Exultet, bénédiction de l'eau baptismale, baptême des adultes et messe de la Résurrection)

### DIMANCHE DE PAQUES

- 8h00 Messe basse
- 9h00 Messe grégorienne
- 10h30 Grand-messe solennelle (Trompettes et orgue)
- 12h15 Messe lue avec orgue
- 16h00 Concert spirituel donné par la titulaire Marie-Agnès Grall-Menet
- 17h00 Vêpres solennelles et Salut du Saint-Sacrement
- 18h30 Messe lue avec orgue



**ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**

**Vendredi 5 mars**

+ de 18h00 à 20h00: consultations notariales en salle des catéchismes

**Samedi 6 mars**

+ A partir de 8h30 (messe) jusqu'à 12h30: récollection des chefs de chapitres de Paris et la région parisienne, en salle des catéchismes

**Dimanche 7 mars**

+ Réunion du Tiers-Ordre dominicain  
 + Vente d'artisanat malgache au profit de l'Association « Quo Vadis »  
 + A 17h00: 3<sup>e</sup> conférence de carême

**Lundi 8 mars**

A partir de la messe de 18h30: réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

**Mercredi 10 mars**

+ A 15h00: réunion de la croisade eucharistique  
 + A 20h00: réunion de préparation pour la consécration à la Très Sainte Vierge, le 25 mars.

**Vendredi 12 mars**

+ A 19h15: chapelet des hommes  
 + A 20h00: l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame organise une conférence de M. Pascal Bernardin sur « Le crucifement de st Pierre - Influences maçonniques sur Vatican II et l'Eglise conciliaire » en salle des catéchismes

**Samedi 13 mars**

+ A 14h30: récitation du rosaire organisée par SOS Tout Petits, place Saint-Michel, en réparation des crimes d'avortement  
 + A 16h00: messe des catéchismes

**Dimanche 14 mars**

+ Récollection des anciens retraitants.  
 A 15h15: chemin de croix, suivi des vêpres et de la prédication de carême  
 + Quête sur le parvis pour les écoles de la FSSPX – Prédication assurée par M. l'abbé Bernard de Lacoste à toutes les messes  
 + Vente de gâteaux pour les écoles du petit et du grand Saint-Bernard  
 + Braderie du vestiaire au profit de la paroisse, en salle des catéchismes  
 + A 17h00: 4<sup>e</sup> conférence de carême

**Lundi 15 mars**

+ A 19h30: conférence de M. Michel Tougne sur « Le réalisme politique est-il nécessairement amoral? » à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

**Mardi 16 mars**

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Simple : 22 euros  De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).*

+ A 19h15: réunion de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

**Mercredi 17 mars**

+ A 19h30: réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

**Jedi 18 mars**

+ De 9h00 à 16h15: réunion du Tiers-Ordre carmélitain

**Vendredi 19 mars**

+ de 18h00 à 20h00: consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

**Samedi 20 mars**

+ A 15h00: Inauguration du nouveau prieuré de Versailles

**Dimanche 21 mars**

+ Réunion du Tiers-Ordre franciscain  
 + Vente de fruits sur le parvis  
 + Vente de livres pour enfants en salle des catéchismes  
 + A 17h00: 5<sup>e</sup> conférence de carême

**Lundi 22 mars**

+ A 19h30: conférence sur « Le Lin-

ceul de N.S. J-Christ » par Mme Tanturri à l'Institut Saint-Pie X

**Mercredi 24 mars**

+ A 20h00: conférence de M. Jean-Michel Sanchez, docteur en histoire de l'art de l'Université d'Aix-Marseille: « Jérusalem, Rome, Compostelle et la Provence. Reliques et reliquaires » en salle des catéchismes

**Jedi 25 mars**

+ Au cours de la messe de 18h30: cérémonie de consécration à la Très Sainte Vierge selon la méthode de saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

**Vendredi 26 mars**

+ A 18h30: service pour les victimes de la fusillade de la rue d'Isly et celles d'Oran

**Dimanche 28 mars**

+ Vente de miel sur le parvis  
 + 17h00: 6<sup>e</sup> conférence de carême.  
 Les consultations notariales prévues le 2 avril sont reportées au vendredi 9 avril en raison du Vendredi-Saint (qui tombe le 2 avril)

**Clin d'œil du mois :**



Notre frère Benoit-Joseph, nourrissant la relève de Saint-Nicolas...

**Un nouveau CD disponible à la Table de presse**

